

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 870

présenté par

M. Fabrice Brun, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Bonnivard, M. Bony, M. Brigand,
M. Cinieri, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Kamardine, Mme Louwagie, Mme Périgault,
Mme Petex-Levet, Mme Valentin, M. Cordier, M. Taite, M. Hetzel, M. Dubois et M. Boucard

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.